

des chercheurs menant des études postdoctorales et participant à un programme d'échanges financé par le Japon.

Tous les candidats doivent tout d'abord voir dans quelle mesure ils sont admissibles aux programmes existants de bourses de recherche financés par le Japon, et s'en servir comme il se doit. Ces programmes comprennent des bourses offertes par la Science and Technology Agency of Japan et la Japan Society for the Promotion of Science, et ils sont administrés au Canada par l'entremise du CRSNG.

■ **Le volet canadien des projets bilatéraux de recherche et de développement, nouveaux ou élargis.**

■ **Des cours de japonais pour les chercheurs canadiens ayant obtenu confirmation d'un échange ou d'une visite d'au moins six mois dans un centre de recherche japonais, ou pour les chercheurs chefs d'équipe, dans le cadre de projets en collaboration financés par le FSTJ.** Dans le cas des échanges, les candidats doivent recevoir une formation appropriée avant de partir pour le Japon.

■ **Un soutien pour les frais d'infrastructure** est offert aux associations canadiennes de recherche souhaitant resserrer leurs liens avec des groupes semblables au Japon, ainsi que pour des activités dont l'objet est de diffuser les résultats des recherches et les connaissances acquises sur des travaux de recherche menés au Japon.